

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

Ordre du jour Assemblée communale extraordinaire du mardi 1^{er} septembre 2026 à 20h00 à la salle de spectacles (cinéma)

Ordre du jour :

1. Discuter et adopter le Plan d'Aménagement Local (PAL) et le Règlement Communal sur les Constructions (RCC).
2. Informations sur le Plan Spécial du « Pré au Maire » par les promoteurs du projet concernant les parcelles nos 1200 et 1248 du ban des Breuleux.
3. Valider un crédit de fr. 45'000.- pour la mise en place d'une gestion électronique des documents à l'administration.
4. Donner compétence au Conseil communal à hauteur de maximum fr. 5'000'000.- pour effectuer des placements financiers et pour la création d'une commission spéciale à ce sujet.

Permanence des conseillers communaux

Les conseillers communaux, rapporteurs des dossiers, sont à votre disposition **jeudi 27 août 2026 de 17h30 à 18h00 au bureau communal**, pour répondre à toutes vos questions au sujet des propositions soumises à l'Assemblée communale extraordinaire du 1^{er} septembre 2026.

Parc du Doubs : exposition en plein air devant la commune

« *Sous l'aile du Rougequeue à front blanc* », l'exposition en plein air du Parc du Doubs consacrée à cet oiseau s'installe aux Breuleux pour quelques mois. Accessible à toutes et tous et gratuite, elle est à voir depuis le 1^{er} août jusqu'au 30 octobre 2026 à proximité de la place de jeux de l'administration communale.

L'exposition est composée de différents panneaux et activités didactiques qui retracent la vie du Rougequeue à front blanc et les défis auxquels il doit faire face. En effet, cet oiseau migrateur a souffert dès les années 1960 de la destruction de son habitat dans les villages avec la raréfaction des vergers hautes-tiges, la diminution des vieux arbres à cavité et de sa nourriture, les insectes.

L'exposition permet au public de se familiariser avec cet oiseau que le Parc du Doubs a choisi pour incarner son projet de promotion de la biodiversité en milieu bâti, « Nature au village ». Les différents aménagements ou gestes qui permettent de l'aider profitent également à de nombreuses autres espèces telles que les insectes, les araignées, les autres oiseaux et mêmes les petits mammifères.

En 2027, l'exposition « *Sous l'aile du Rougequeue à front blanc* » poursuivra sa route et fera halte à Saignelégier puis aux Genevez.